



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté- Egalité- Fraternité

DEPARTEMENT DE MAYOTTE

RECU EN PREFECTURE

Le 22 avril 2024

VIA DOTELEC - Dematis

976-200008837-20240406-D20240005110-DE

VILLE DE MAMOUDZOU

Nombre

de Conseillers en exercice : 49

de Présents : 27

de Votants : 32

Dont vote par procuration : 5

Abstention : 0

Contre : 0

EXTRAIT DU PROCES -VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2024.00051/2024 du 06/04/2024

L'an deux mille vingt quatre, le six avril, le conseil municipal de la commune de Mamoudzou était réuni en **session ordinaire**, dans la salle Abdallah HOUMADI, après convocation légale en date du 29 mars 2024, sous la présidence de **Dhinouraine M'COLO MAINTY, 1^{er} Adjoint au Maire.**

Etaient présents : (27)

Mme Fatimaty ABDALLAH TOANA (Conseillère municipale), M. Mahamoudou AHAMADI (Conseiller municipal), M. Anassi ALI (Conseiller municipal délégué), Mme Mariame ALI DITE NINA (Conseillère municipale), M. Chamouine ATTOUMANE (Conseiller municipal), Mme Marianne DAMARY (Conseillère municipale), M. Nassuf-Eddine DAROUECHE (Conseiller municipal), M. Jacques Martial HENRY (Conseiller municipal), Mme Mariame KAMBI (Conseillère municipale), M. Dhinouraine M'COLO MAINTY (1^{er} adjoint au Maire), Mme Inayatie KASSIM (8^{ème} adjointe au Maire), Mme Zoufati MADI (4^{ème} adjointe au Maire), Mme Hadia MADI ASSANI (12^{ème} adjointe au Maire), M. Hamidani MAGOMA (2^{ème} adjoint au Maire), M. Assane MOHAMED (9^{ème} adjoint au Maire), M. Said MALIDI MLIMI (Conseiller municipal délégué), M. Soiyinri MHOUDHOIR (6^{ème} adjoint au Maire), M. Said Djanfar MOHAMED (13^{ème} adjoint au Maire), M. Dhoul-Mahamoud MOHAMED (10^{ème} adjoint au Maire), Mme Fatima Fayna M'SOILI (Conseillère municipale déléguée), Mme Rabianti MVOULANA (Conseillère municipale), Mme Djouwaïria OUSSENI YVESSI (Conseillère municipale), M. Badrou RADJAB (Conseiller municipal), Mme Claudie RAKOTO (Conseillère municipale déléguée), M. Toiyifou RIDJALI (5^{ème} adjoint au Maire), M. Mohamadi SAID (Conseiller municipal), Mme Nadjati SAÏNDOU COMBO (Conseillère municipale)

Absents : (17)

Mme Haoutha AHAMADA (Conseillère municipale), Mme Rabia ASSAN (11^{ème} adjointe au Maire), M. Ben Youssouf CHIHABOUDINE (Conseiller municipal), Mme Munia DINOURAINI (7^{ème} adjointe au Maire), Mme Aminat HARITI (Conseillère municipale), Mme Anzimiya HOUMADI (Conseillère municipale), Mme Nourinya LOUOUFI (3^{ème} adjointe au Maire), Mme Siti Dhoulfa MADJINDA (Conseillère municipale), Mme Liza MAHAMOUDOU (Conseillère municipale), M. Elyassir MANROUFOU (Conseiller municipal), Mme Mariam SAID (Conseillère municipale), M. Hamidani MZE MOGNE (Conseiller municipal), M. Abdallah OUMOURI (Conseiller municipal), M. Ambdilwahedou SOUMAILA (Maire), Mme Zaitouni ABDALLAH (Conseillère municipale), M. Mounib SOILIH MOHAMED (Conseiller municipal), M. Tany ABOUDOU CHAKOUROU (Conseiller municipal)

Absents excusés : (0)

Procuration : (5)

M. Djamaldine HAIDAR donne pouvoir à M. Nassuf-Eddine DAROUECHE (Conseiller municipal), Mme Dhoimrat HALIDI donne pouvoir à Mme Rabianti MVOULANA (Conseillère municipale), Mme Moina-Fatima IBRAHIM donne pouvoir à M. Chamouine ATTOUMANE (Conseiller municipal), M. Mohamed Tani OUSSENI donne pouvoir à M. Toiyifou RIDJALI (5^{ème} adjoint au Maire), Mme Anfiat TOUMBOU DANI donne pouvoir à M. Jacques Martial HENRY (Conseiller municipal)

Lors de la séance, et conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil, **Mme Munia DINOURAINI** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Vu l'article 73 de la Constitution ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

OBJET :

**Conseil municipal des
jeunes de Mamoudzou
2024-2025**

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie le 22/04/2024 que la convocation avait été faite le 29/03/2024.

Le Maire.



Vu la délibération n°91/CMDZ/2016 du 21 septembre 2016 portant création du Conseil Municipal des Jeunes de Mamoudzou ;

Vu la délibération n°2020.00050/2020 du 5 juillet 2020 portant élection de Monsieur Ambdilwahedou SOUMAÏLA en qualité de Maire de Mamoudzou ;

Considérant que depuis la délibération n°91/CMDZ/2016 du 21 septembre 2016 portant création du Conseil Municipal des Jeunes de Mamoudzou, cette instance n'a cessé de prendre de la place dans le choix des politiques publiques en lien avec la jeunesse de la commune ;

Considérant que la volonté de la municipalité est de favoriser l'éducation et l'implication des jeunes de la commune dans la vie politique locale ;

Considérant que c'est une instance municipale créée par une délibération, où siège des jeunes. L'objectif est d'initier les jeunes élus à la vie politique réelle, de les confronter à des problématiques d'ordre matériel et d'apprendre à les résoudre. Son rôle est essentiellement éducatif et consultatif. Les décisions prises par le Conseil municipal des jeunes n'ont de valeur réglementaire que si elles sont ensuite délibérées par le conseil municipal ;

Considérant que l'appel à candidature pour la 4^{ème} mandature du Conseil Municipal Jeune 2024 - 2025 a eu lieu du 10 au 30 novembre 2023 inclus. La candidature au Conseil Municipal des Jeunes est ouverte aux enfants domiciliés à Mamoudzou et âgés entre 12 ans et 15 ans au 1^{er} janvier 2024 ;

Considérant que les candidats ont ensuite été reçus en entretien entre le 22 et le 26 janvier 2024. Les candidats atteints de conjonctivite lors de la semaine des entretiens de motivation ont été reprogrammés en entretien le 26 février 2024 ;

Considérant qu'à la suite des entretiens de motivation menés par un jury composé de conseillers municipaux de la Ville, de cadres et de partenaires spécialisés dans l'éducation populaire et la jeunesse, il a été arrêté une liste de 49 élus représentatifs des différents villages qui composent la Commune ;

Considérant que pour cette mandature cependant, un des critères n'a pas pu être respecté, il s'agit de celui de la parité en raison d'un trop faible nombre de candidatures masculines ;

Considérant qu'il a été proposé de remplacer tout conseiller absentéiste lors des séances de travaux (plus de 5 absences injustifiées l'année) par un conseiller figurant sur la liste d'attente du canton dont il est issu et suivant l'ordre de classement ;

Considérant qu'à la suite des entretiens de motivation du Conseil Municipal Jeune de Mamoudzou 2024 – 2026, la liste arrêté est la suivante :

N°	Titre	Nom	Prénom	Date de naissance	Village
CANTON 1					
1	Monsieur	TAOIKALI ABDALLAH	Djazakh	28/08/2008	Passamainty
2	Madame	BARAZE HENRI	Soraya	21/03/2008	Passamainty
3	Monsieur	ABDALLAH	Yazid	15/07/2009	Passamainty
4	Madame	MOHAMED HACHIM	Harmia Binti	04/10/2009	Passamainty
5	Monsieur	HOUMADI	Dhul-Djalali	09/09/2009	Tsoundzou
6	Madame	CONTESSA	Lina	26/02/2009	Passamainty
7	Monsieur	HALIDI-CHEIH	Oumoudine	22/12/2009	Tsoundzou1
8	Madame	ALI	Marie-Djanate	09/03/2011	Vahibé
9	Madame	MOUHADJI	Amra	12/02/2009	Vahibé

10	Madame	OUMAR	Hawah-Dilmah	04 /10/2010	Tsoundzou1
11	Monsieur	LECHAUCHEUR	Iyad-Noah	13/07/2009	Passamainty
12	Madame	IBRAHIM	Shamina	28/08/2008	Passamainty
13	Madame	MMADI	Chamila	01/07/2009	Passamainty
14	Madame	BEN BRAHIMOU	Medina	18/02/2011	Passamainty
15	Monsieur	MALIDI MLIMI	Ben Assim	03/06/2010	Passamainty
16	Madame	SOULAIMANA	NAZRA	28/02/2008	Passamainty

CANTON 2

17	Madame	AHMED CASSIM	Anya	16 /05/2009	Cavani
18	Madame	BACAR	Meyva	27/05/2011	M'tsapéré
19	Madame	NGOMA HILALI	Anais	26/11/2011	Cavani
20	Monsieur	TAVANDAY	Madi-Tava	02/11/2010	M'tsapéré
21	Madame	OUSSENI	Thaniya	08/07/2009	M'tsapéré
22	Madame	DJAMBAYE	Imaya	04/04/2011	M'tsapéré
23	Monsieur	SAID	Yakini	28/11/2008	M'tsapéré
24	Monsieur	TANY ALI	Kamil-Edine	14/05/2010	Cavani
25	Madame	RADJABOU	Noura	28/11/2009	Cavani
26	Monsieur	SAUCILLE	Noah Zakarya	24/04/2008	M'tsapéré
27	Madame	MAOULIDA	Malya	09/04/2009	M'tsapéré
28	Monsieur	DANIEL	Olsem	13/11/2011	Cavani
29	Madame	SELEMANI	Ava	13/04/2010	Cavani
30	Monsieur	BEN ALI	Adher	14/02/2009	M'tsapéré
31	Madame	BACAR	Maéva	03/09/2010	Cavani
32	Madame	MADJID	Sonia	14/11/2010	M'tsapéré

CANTON 3

33	Monsieur	NDZAKA	Naoufel, Eddine	23/01/2009	Mamoudzou
34	Madame	ABDALLAH	Nayra	17/07/2011	Kawéni
35	Madame	OUIRDANE	Naib	12/08/2009	Kawéni
36	Madame	MOHAMED	Ibtissam, Camila	29/08/2011	Kawéni
37	Madame	TANY	Farrah	28/01/2010	Kawéni
38	Madame	VITTA	Alyakaina	23/04/2011	Kawéni
39	Monsieur	YSSOUFA	Kérane	23/08/2010	Kawéni
40	Madame	YOUSSOUF	Raymina	13/11/2010	Kawéni
41	Monsieur	ATTTOUM ANI HASSANI MOUSSA	Imad	28/06/2011	Mamoudzou
42	Madame	YOUSSOUF	Nawel	28/07/2011	Kawéni
43	Madame	TELESPHOR E	Volatsara, Winnie	12/12/2008	Mamoudzou
44	Madame	LEBEAULT	Maylice	27/09/2011	Mamoudzou
45	Madame	ALI	Mayélia	21/06/2010	Mamoudzou

46	Monsieur	ALI MOHAMED	Noham	03/01/2012	Mamoudzou
47	Madame	SAID TOIBIBOU	Sawsane	25/04/2010	Mamoudzou
48	Monsieur	ABDOU	Amdillah	27/03/2011	Kawéni
49	Madame	ASSANI	Sylvana	18/04/2009	Kawéni

Cette liste porte le nombre de Conseillers Municipaux Jeunes à 49, soit le nombre équivalent à la composition du Conseil Municipal de Mamoudzou dont 33 filles et 16 garçons.

LISTE D'ATTENTE

Canton I

N°	Titre	Nom	Prénom	Date de naissance	Village
1	Madame	MADI	Nalyse	22/04/2009	Passamainty
2	Madame	CHEHOUL-KARIM	Hidjira Djalina	16/04/2011	Tsoundzou
3	Madame	TAOIKALI	Camilla-Mina	06/09/2009	Passamainty
4	Madame	CHEBANI	Amalia	16/10/2008	Passamainty
5	Madame	HASSANI	Houldati	12/05/2009	Passamainty

Canton II

N°	Titre	Nom	Prénom	Date de naissance	Village
1	Madame	MADI BACAR	Kimyah	08/06/2010	Cavani
2	Madame	SOUFFOU	Hermiesta	06/06/2008	Cavani
3	Madame	ALI ABDOU	Carine	25/05/2010	Cavani
4	Madame	BOURHANE	Shella	01/06/2011	M'tsapéré
5	Monsieur	ANSOYA	Kaiz	23/05/2011	Cavani
6	Madame	ALI	Izraa	07/04/2010	M'tsapéré

Canton III

N°	Titre	Nom	Prénom	Date de naissance	Village
1	Madame	MAAF	Sophie	26/01/2009	Kaweni
2	Madame	MOHAMED	Yashka	02/11/2009	Mamoudzou
3	Madame	MMADI	Djouliane	13/07/2009	Mamoudzou
4	Madame	DAKA	Alida-Fanie	20/08/2010	Mamoudzou
5	Madame	MAOULIDA	Ines	25/04/2010	Mamoudzou
6	Madame	SAID TOIBIBOU	Maysane	31/08/2010	Mamoudzou
7	Madame	OUSSENI	Sophie	24/09/2011	Kaweni

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1^{er} : d'arrêter la liste officielle de la composition du Conseil Municipal des Jeunes de Mamoudzou 2024 – 2025.

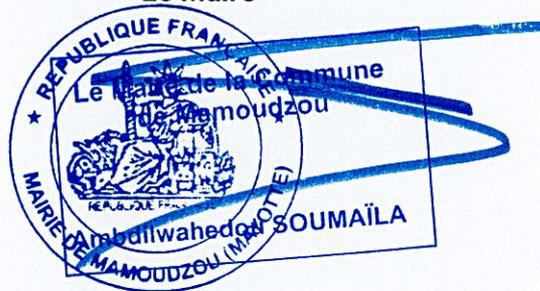
Article 2 : de valider le remplacement de tout conseiller absentéiste (plus de 5 absences injustifiées l'année) par un conseiller figurant sur la liste d'attente du canton dont il est issu et suivant l'ordre de classement aux entretiens de motivation.

Article 3 : d'inscrire les dépenses liées au fonctionnement de cette instance au niveau du budget communal.

Article 4 : de donner l'autorisation au Maire, ou en son absence, son représentant à signer tout document afférent à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait à Mamoudzou, le 16/04/2024

Le Maire



Abstention (0) :

Contre (0) :